

LES DISPOSITIONS DE L'ACCORD

M. Jack Harris (St-Jean-Est): Monsieur le Président, l'accord porte que «les deux parties sont convenues qu'elles ne maintiendront ni n'introduiront de restrictions à l'importation ou à l'exportation, sauf dans la mesure où elles sont prévues par la GATT, ou selon les modifications prévues dans l'Accord».

La ministre peut-elle nous dire où trouver, dans cet accord, une modification en ce sens?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): La situation n'a pas changé. Si nous devons inclure dans l'accord toutes les circonstances qui n'ont pas changé, nous nous trouverions devant une tâche impossible.

La situation n'a pas changé depuis la signature de l'accord.

LES PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHÔMAGE VERSÉES AUX PÊCHEURS

L'hon. William Rompkey (Grand-Falls—White Bay—Labrador): Monsieur le Président, je voudrais également poser une question à la ministre du Commerce extérieur au sujet du poisson.

Rien dans l'accord de libre-échange ne permettra au Canada de s'opposer à l'*Omnibus Trade Bill* actuellement à l'étude aux États-Unis. Dans le cadre de ce projet de loi, les Américains auraient l'intention d'étendre la définition des subventions aux prestations d'assurance-chômage versées aux pêcheurs. Si c'est vraiment le cas, le gouvernement aura renoncé à un programme essentiel à la survie de nos pêcheurs de la côte est.

Je voudrais demander à la ministre du Commerce extérieur comment elle ose aller dans la région de l'Atlantique pour faire accepter un accord par lequel, de toute évidence, le gouvernement trahit un intérêt fondamental des pêcheurs de la côte est?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je voudrais renvoyer la question au député et lui demander comme il ose aller voir les pêcheurs de Terre-Neuve, les Terre-Neuviens en général et d'autres Canadiens pour leur parler d'une question aussi fausse?

L'assurance-maladie, les programmes sociaux et l'assurance-chômage ne sont pas négociables. Rien dans l'accord ne permettrait de remettre ces sujets sur la table de négociation.

LA DÉFINITION DE «SUBVENTION»

L'hon. William Rompkey (Grand-Falls—White Bay—Labrador): Monsieur le Président, rien dans l'accord ne pourrait nous protéger contre l'*Omnibus Trade Bill*.

M. Mazankowski: C'est absurde!

M. Rompkey: Il est très clair que la définition des subventions sera très large. Cela est absolument évident.

Questions orales

La ministre peut-elle nous donner une assurance quelconque? Quelle preuve avons-nous que les pêcheurs continueront à bénéficier de l'assurance-chômage? Où est la preuve?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, la preuve se trouve dans le document que mon collègue, le ministre des Finances, et moi-même avons signé à Washington. C'est là que se trouve la preuve.

* * *

LA SOCIÉTÉ DE CRÉDIT AGRICOLE

LES TAUX D'INTÉRÊT EXIGÉS DES AGRICULTEURS

M. Jack Scowen (Mackenzie): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Quand les taux d'intérêt que les agriculteurs paient à la Société du Crédit agricole baisseront-ils?

Le ministre peut-il expliquer pourquoi le taux bancaire n'a baissé que de 1 p. 100 alors que le taux de la Banque du Canada a baissé de 1,5 p. 100? Cela réduit la capacité de remboursement des agriculteurs.

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je pense que tout le monde à la Chambre conviendra que les événements de la semaine dernière se sont produits très rapidement.

Le taux de la Banque du Canada et les taux du marché ont baissé de beaucoup, soit de 1,5 p. 100. On n'avait jamais vu une telle chose, du moins pas depuis bien des années.

La réduction du taux préférentiel des banques à charte était probablement davantage une mesure de prudence qu'autre chose. C'est peut-être parce que les banques s'attendaient à un revirement de la situation. J'imagine qu'à mesure que la situation se stabilisera, les banques à charte fixeront leurs taux en fonction des conditions sur le marché.

* * *

LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

ON DEMANDE AU PREMIER MINISTRE QUAND IL IRA RENDRE VISITE AUX HABITANTS DE CENTRAL NOVA

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. J'attends son retour à la Chambre depuis vendredi parce que je tiens à lui poser cette question.

En 1983, le premier ministre a été élu député lors d'une élection partielle à Central Nova. Il n'est pas retourné à Central Nova depuis 1983, même s'il avait promis de le faire.

Quand le premier ministre compte-t-il tenir sa promesse et rendre visite aux habitants de Central Nova?